

spectacle ; mais que toute peinture, toute sculpture qui pourraient offrir aux yeux des enfants quelque image indécente ou dangereuse, soient absolument bannies des villes. Ils désirent que les magistrats veillent à l'exécution de ce règlement, et qu'ils obligent les ouvriers, même les plus industrieux, à porter ailleurs leur funeste habileté (1). L'éducation des sens supérieurs doit attirer l'attention du moraliste, c'est là qu'il faut rechercher de puissants mobiles pour perfectionner, selon ses fins, la créature humaine. C'est l'énergie avec laquelle s'exerce, chez l'enfant, la vie des sens, qui explique sa soumission absolue à l'influence de l'exemple. Si de bonne heure il a de bons exemples sous les yeux, il s'habitue à pratiquer les bonnes actions ; et cette habitude contractée devient une seconde nature. La seconde nature, qu'est-ce autre chose si non la fixation définitive vers un but déterminé de tous les éléments qui composent l'homme ? Il est donc de la dernière importance de façonner pour le bien, pour les destinées ultérieures de l'individu, le système entier des forces morales et physiologiques : il ne faut jamais perdre de vue que l'état où l'éducation de l'enfance aura placé ces dernières, entrera comme un puissant facteur dans la moralité ou l'immoralité des actes de la vie.

Je crois que l'ami sincère et éclairé de toutes les institutions qui doivent étendre et affermir le bonheur public ne peut former un plus utile vœu qu'en désirant voir adopter, pour le système général d'éducation, un plan étendu et régulier d'études gymnastiques. Il ne faut point user de ces dernières simplement, comme un moyen de distraction pour l'enfance, mais les considérer à bon droit, comme aussi nécessaires que les études qui sont destinées à former le cœur et l'esprit. Rousseau, dont le génie a saisi très souvent les

(1) Plat. *Repub.* liv. 3.